

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 30 mai 2022 à 12h00
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Projet de loi relative au logement abordable et modifiant 1° la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement ; 2° la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; 3° la loi modifiée du 25 mars 2020 concernant le Fonds spécial de soutien au développement du logement ; 4° la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement 2.0.
2. Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse (gratuité de l'accueil)
3. Projet de loi 1° relative au droit à l'enseignement et à l'obligation scolaire ; 2° portant modification de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel ; et 3° portant abrogation de la loi modifiée du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire
4. Projet de loi portant fusion des communes de Grosbous et de Wahl
5. Proposition de loi n°7771 relative à la procédure de collecte des signatures en vue d'un référendum prévu à l'article 114 de la Constitution et portant modification de la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national
6. Désignation d'un membre suppléant au sein du Comité directeur du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
7. Rapport sur les activités du bureau
8. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 13 mai 2022
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher